

MONTREAL

MAI

1913



XXIX^e

ANNÉE

No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

L'Ave Maria



ous nous sommes liés par une promesse envers nos lecteurs, lorsque, il y a déjà plus d'un an, nous portions à leur connaissance la fondation de la maison de "l'Ave Maria." Il était entendu que nous les entretiendrions de l'Œuvre et de ses progrès. Nous voulons être fidèles.

De leur côté nos lecteurs et amis n'ont pas oublié cette institution si intéressante, fondée par la Fraternité de Notre-Dame des Anges de Montréal, pour la Protection de la Jeune Fille.

La chronique en serait longue et attrayante si nous pouvions lui donner toute son ampleur; nous devons nous borner aux principaux événements.

Tout d'abord, disons que l'Œuvre a pris en peu de temps toute l'extension à elle permise par l'exiguité de son local. Dès les premiers jours, le nombre des pensionnaires était au grand complet et n'a pas diminué.

L'Œuvre du Réfectoire, elle aussi, ne connaît d'autres

limites que celles de l'espace et des heures. Il serait difficile de recevoir plus de personnes. Ce sont des preuves journalières de l'opportunité providentielle de l'institution.

Combien de fois nous aurions désiré voir nos murs s'écarter pour recevoir tant et tant de jeunes filles qui sollicitent leur entrée à "l'Ave Maria", et pour qui la place manque! Dans l'ardeur de notre zèle nous avons formé des projets et des plans, mais hélas! faute de ressources nous avons dû, c'est bien le mot, *rester en plan*. Nous nous consolons en pensant que ce n'est que partie remise et que la Bonne Providence nous permettra de réaliser nos désirs.

Plusieurs heureux événements ont marqué l'année qui se termine. Et tout d'abord la visite paternelle de Mgr l'Archevêque de Montréal, le soir du 21 septembre. Tout à "l'Ave Maria" avait pris un air de fête. Sa Grandeur s'intéressa à tout et s'informa des détails de l'organisation; Elle daigna descendre jusqu'aux cuisines et à la buanderie, car tout a son importance dans une telle œuvre. Sur son passage, les chambres étaient illuminées et leurs arrangements rivalisaient de bon goût. Au dernier étage se trouve la chapelle. — Chère petite cage vide de son Divin Jésus. C'était bien autant que possible le lieu de la prière, mais le principal manquait: la Vie! Monseigneur sembla ressentir lui-même le froid de cette absence; aussi tout spontanément, il voulut bien nous dire qu'il fallait que nous ayions le Très Saint Sacrement, et que nous l'aurions. A la grande salle où tout le monde s'était réuni on annonça la bonne et grande nouvelle. Quelle explosion de joie dans les cœurs, quel puissant rayon d'espérance, quel bonheur! On remerciait sans doute Mgr l'Archevêque de sa bienveillance, mais on remerciait surtout le petit Jésus à qui silencieusement on avait demandé cette faveur.

Pour le toucher, on avait placé dans le tabernacle

vide sa statuette bénie dans la crèche de Bethléem. On attribue à cette même statuette des prodiges et celui-là en particulier, car ce n'est pas la première fois que ce cher Bambino de Bethléem accorde la faveur de la Sainte Réserve et remplace ainsi la figure par la réalité. — Merci encore, Bon Petit Jésus !

Groupée autour de Monseigneur, vrai Père, toute la maisonnée de "l'Ave Maria" passa une délicieuse soirée ; il y eut du chant, de la musique, des déclamations, et à son tour, Sa Grandeur sut intéresser son auditoire par des traits édifiants qui touchèrent jusqu'aux larmes. Le lendemain, les échos nous disaient avec complaisance combien Monseigneur était content de sa visite, et nos cœurs nous disent encore combien nous en étions nous-mêmes heureux.

Le euchre de "l'Ave Maria" a, dès maintenant, une réputation bien établie : c'est un succès. Il eut lieu cette année le 16 janvier à la salle de l'Assistance Publique. La salle était juste comble sans encombrement fâcheux, et sans vides attristants. Le fonctionnement fut parfait, grâce au zèle, à la distinction, à l'habileté des organisateurs ; grâce aussi à l'amabilité des jeunes filles chargées des fleurs et des rafraîchissements. Tout le monde était ravi de ce bon ordre. Les prix, oh ! on ne se lassait pas de les admirer. Leur distribution, grâce au mode employé, fut des plus faciles et chacun était heureux comme s'il avait gagné un empire. On a défini le euchre de "l'Ave Maria" : Celui où tout le monde va !

Trois jours après, autres euchres, mais intimes : dans la grande salle de la maison se réunirent les jeunes filles du chœur de Notre-Dame des Anges et leurs amies ; le lendemain fut le tour des pensionnaires de "l'Ave Maria". Les deux soirées s'égalèrent par l'entrain, par le nombre, par la gaieté franche ; et les prix pour les gagnants dépassaient tout ce que l'on pouvait attendre.

Mais le grand événement, la grande fête, ce fut la

prise de possession de la chapelle de notre maison par le Très Saint Sacrement. Monseigneur n'avait pas voulu que l'on tardât à demander à Notre Saint Père le Pape la faveur de posséder continuellement Jésus-Hostie. Une supplique avait été écrite, et Sa Grandeur avait bien voulu ajouter de sa main une chaleureuse recommandation qui ne pouvait que convaincre le Saint Père. La supplique fut envoyée à notre Très Révérend Père Colomban, Définiteur Général, inspirateur de l'œuvre. Il s'est employé avec bonheur et empressement à nous obtenir l'indult nécessaire.

Entre temps, on prépara le trousseau Eucharistique, et avec quel entrain ont travaillé tous les amis de "l'Ave Maria"! Le Discrétoire de Notre-Dame des Anges s'est montré tout particulièrement généreux, mais les plus humbles et les plus pauvres ont voulu y contribuer. Aucune description ne saurait rendre l'aspect de ce bijou de chapelle, au matin du 1er mars.

Mgr l'Archevêque, mettant le comble à sa bienveillance ainsi qu'à son œuvre, avait accepté de venir dire la Messe à "l'Ave Maria" et à y introduire le Très Saint Sacrement.

A son arrivée, Sa Grandeur, agréablement surprise des décors gracieux de l'entrée, de la grande salle, des corridors, exprima d'un mot heureux le vrai sens de tous ces préparatifs en disant :

"C'est la visite du Grand Roi!"

Dans la petite chapelle, tout est frais, tout est neuf ; cependant l'autel est celui de la chapelle des Sœurs de Sainte-Croix, nos prédécesseurs dans la maison. Le tabernacle, vide depuis deux ans, et comme triste de l'absence de son Hôte sacré, semblait frémir à son retour.

L'autel, qui allait de nouveau entendre les paroles divines, s'était entouré de fleurs naturelles. C'était bien pour lui le renouveau. Roses, œuillets, lis, disaient l'amour, la fidélité, la pureté dont toujours serait

entouré l'Hôte cher du tabernacle. Jusque bien tard dans la soirée les fleurs étaient arrivées. Chacune voulait sa place à l'autel qui devait à l'aurore voir venir le bon Dieu. Et la rosée mettait des larmes dans le calice de celles qui se virent délaissées...

Les lumières se mêlaient aux fleurs ; les chants pieux s'unissaient à l'éclat des lumières et aux parfums des fleurs ; plus pieuses encore les prières confondaient dans une gerbe ardente les lumières, et les fleurs et les chants.

Le calice, ainsi que l'un des ciboires, avait été donné par la Supérieure de la Fraternité de Notre-Dame des Anges. C'était comme un privilège réclamé : à bon droit il appartenait, de fournir le calice de ce premier sacrifice, à celle qui depuis de longues années est la Mère de cette Fraternité et qui depuis sa fondation est toute dévouée à " l'Ave Maria ". Il lui aurait suffi que son œuvre fût connue du Bon Dieu ; mais ses filles en Saint François en disent cependant leur reconnaissance bien vive, à elle et aussi à toutes les personnes qui ont, de si grand cœur, contribué à l'ameublement et à la décoration de la chapelle.

Nombreuses furent les communions. Après l'action de grâces, Monseigneur adressa un mot du cœur aux assistantes. Il continuait tout haut son entretien avec Notre-Seigneur, les invitant à remercier le divin Maître qui voulait bien honorer leur petitesse en demeurant chez elle : non point pour une journée, comme chez Zachée, mais pour toujours. Que de promesses dans ce *toujours !*

Le dimanche, nouvelle fête Eucharistique : c'était le premier salut du Très Saint Sacrement ; il était donné par le Très Révérend Père Vicaire Provincial qui, le samedi matin, avait assisté Monseigneur au saint Autel.

Les amis de " l'Ave Maria " remplissaient de nouveau la petite chapelle et le corridor adjacent.

Le chant était fait cette fois par les pensionnaires

de " l'Ave Maria. " Elles avaient eu soin de choisir et de préparer un salut comme leur Père le préfère : simple, facile, à l'unisson, pour que tous les cœurs pussent s'épanouir et chanter, et ce fut bien ce que l'on fit ; tout le monde chantait avec entrain et piété.

Avant le salut le Père à son tour avait dit un mot : "*Dominus tecum* " le Seigneur est avec vous. Ainsi, par la présence de l'Adorable Sacrement se complète " L'Ave Maria. "

Dans cette première bénédiction, il demandait à Jésus de bénir cette œuvre, de l'affermir, de lui susciter des dévouements ; il demandait à Jésus de faire descendre ses divines faveurs sur tous les bienfaiteurs de la maison, passés, présents et futurs, sur tout le personnel si dévoué, sur toutes les pensionnaires de " L'Ave Maria. "

Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, ce fut la traditionnelle veillée de famille, dans la grande salle où le Père doit raconter des histoires !

Le lendemain, lundi, le Très Révérend Père Vicair Provincial qui, en sa qualité de Directeur de la Fraternité de Notre-Dame des Anges, est aussi chargé de " L'Ave Maria " y vint célébrer la Sainte Messe, et pour faire la part de toutes, le petit chœur de la maison Sainte-Elisabeth fit les frais du chant.

En vérité, c'est bien le grand événement de notre histoire : le samedi, 1^{er} mars, et donc sous les auspices de Marie Immaculée et de Saint Joseph, Notre-Seigneur a pris possession de notre œuvre, comme d'une nouvelle maison de Nazareth. Car celle-ci ne fut-elle pas la première maison de l'Ave Maria ? Comme les disciples d'Emmaüs, nous disons à Jésus : " Restez avec nous, Seigneur : vous posséder, c'est, ici-bas, un commencement du ciel!!! "

FR. ANGE-MARIE.

O. F. M.



Le Tiers-Ordre et les Hommes

(Suite.)

III. POURQUOI LES HOMMES ONT-ILS BESOIN DU T.-O?



LE Tiers-Ordre présente aux hommes de sérieux avantages : Léon XIII les a énumérés dans son Encyclique sur la franc-maçonnerie : Ce sera : "*d'attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ*", d'abord.

La haine de Jésus-Christ est le cachet de la franc-maçonnerie. Les francs-maçons ne veulent pas de Jésus-Christ. Ils veulent l'enlever à l'enfant en sécularisant l'éducation chrétienne ; au *soldat*, en lui enlevant le ministère du prêtre ; aux *malades, aux malheureux* qui meurent dans les hôpitaux, en leur enlevant le crucifix, la sœur de charité, les secours de la religion ; à la *société*, à la *famille*, à l'*individu*, en leur enlevant le prêtre, qui est Jésus-Christ à l'œuvre et le christianisme en acte... et puisqu'ils ne veulent plus de Jésus-Christ pour roi, il faut que les hommes de foi et d'action de l'époque travaillent eux, de leur côté, à le faire régner bon gré mal gré. Comment ? en devenant des Tertiaires. Par la règle du Tiers-Ordre fidèlement observée, Jésus-Christ règnera sur leur intelligence. La physionomie de Jésus-Christ se réfléchira sur leur visage. Par la lecture et la réflexion, ils se rapprocheront de lui, ils le rejoindront à l'étable, à l'atelier, dans ses courses évangéliques, dans son ministère public, dans son intimité, à la Cène, au Calvaire, et ils n'auront plus ce vague de contours, ces principes émoussés qui forment le christianisme d'un trop grand nombre de catholiques... Ils verront

Jésus-Christ dans la lecture assidue de l'Évangile, et ils l'aimeront mieux, l'imiteront mieux. Jésus-Christ régnera sur leur *cœur* comme sur leur intelligence. Tertiaires! ils seront des chrétiens complets, l'Évangile en relief, la doctrine, toute la doctrine exprimée par des faits. Tertiaires! Jésus-Christ régnera dans leurs familles, leur génération sera chaste et croyante, ils trouveront dans les principes de foi la règle des mœurs. Tertiaires! ils ne se déguiseront pas; ils ne se contenteront pas d'adorer Jésus-Christ à l'église, à la sacristie ou à l'arrière-sacristie; ils seront à lui partout, toujours, à lui malgré la coalition montée contre sa Personne par toutes les impiétés du jour. Ils ne seront point lâches, ils ne connaîtront pas le respect humain.

Et puis, *ils apprendront à aimer vraiment et solidement Notre-Seigneur Jésus-Christ seulement dans le Tiers-Ordre*. Le cœur de Saint François d'Assise est un vaste foyer d'amour qui rayonne de toutes parts, et s'il rayonne déjà sur ceux qui sont loin, combien plus ne rayonnera-t-il pas sur ceux qui sont près: sur son immense famille qui doit durer jusqu'à la fin des temps, suivant la promesse de Jésus-Christ, sur l'armée de nos hommes d'élite qui ont la foi sans doute, mais pas assez "la tendresse et l'amour du Christ", qui rend capable de tous les sacrifices, et fait affronter tous les périls, entreprendre toutes les œuvres pour faire régner le Christ et triompher l'Église. Tertiaires! ils s'uniront davantage et plus facilement à Jésus-Christ par l'invocation assidue de son nom, ils communieront plus souvent, ils assisteront plus fréquemment à la messe, ils respecteront mieux le prêtre, ils aimeront plus aussi la Sainte Vierge, réciteront leur office de chaque jour, en union avec Notre-Seigneur avec les intentions qui animaient sa prière au temps de sa vie mortelle.

Ce n'est pas tout. Le Tiers-Ordre *attirera aussi les hommes à l'amour de l'Église*.

Au XIII^e siècle, on sait ce que fit le Tiers-Ordre de Saint François pour l'Eglise.

Attaquée avec rage, elle fut défendue par les Tertiaires qui se trouvaient partout : à la cour, à l'armée, dans les charges publiques, dans toutes les professions. Ces hommes dévoués, généreux, accomplissaient sans affectation comme sans respect humain les devoirs de leur règle, donnant ainsi à tous l'exemple de la perfection à l'état séculier. Léon XIII dit qu'ils montrèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique ; Grégoire IX n'hésita pas à les couvrir de son autorité et à leur décerner le titre si élogieux de "soldats du Christ" et de "nouveaux Machabées".

Tertiaires de Saint François, voilà ce que seraient nos hommes en plein XX^e siècle, il se trouverait parmi eux des héros à la hauteur de l'épreuve, défendant l'Eglise, l'entourant d'un rempart inexpugnable de sacrifices, d'efforts et d'héroïsme, la soutenant de toutes façons, priant pour elle, pour elle récitant leur office de règle, lui donnant leur plume, leur parole, leur argent, leur influence, leur dévouement sous toutes ses formes, obéissant au Pape, respectant le Pape, aimant le Pape.

Enfin, le Tiers-Ordre *attirera les hommes à la pratique des vertus chrétiennes*. Le progrès moderne a augmenté la jouissance et développé l'égoïsme. Le sensualisme pénètre partout. On ne sait plus vouloir, vouloir quand même, vouloir malgré toutes les difficultés. Que de catholiques, que d'hommes d'Eglise à tous degrés, doivent faire leur *meâ culpâ*. Leur pratique diffère à peine de la théorie des impies, des francs-maçons eux-mêmes. Hélas ! ils ont oublié que la pénitence est la vertu nécessaire par excellence, qu'elle impose le devoir et le sacrifice comme une réparation offerte pour le passé, vide de Dieu, mais qui n'a été que trop plein de nous-mêmes. La Règle du Tiers-Ordre leur rappellera le

devoir de la pénitence, car il est l'Ordre de la pénitence. Toutes ses prescriptions, jeûnes et abstinences, fuite du monde, des assemblées bruyantes, vie simple, leur rappelleront que l'expiation est pour eux un remède nécessaire, à dose contenue, en même temps qu'une satisfaction pour Dieu. Tertiaires de Saint François, ils comprendront de mieux en mieux cet esprit de pénitence qui est l'opposé de l'esprit maçonnique et de l'esprit du monde. Le Tiers-Ordre aura fait d'eux des chrétiens complets.

Parmi les nombreux avantages que les hommes peuvent retirer du Tiers-Ordre, il en est un qui prime tous les autres encore : c'est que cette association, dit Léon XIII, est une vraie école de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité*, non de l'absurde façon dont les francs-maçons les entendent, mais telle que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain et que Saint François les a mises en pratique.

Les mots *liberté*, *égalité*, *fraternité* se trouvent souvent écrits sur tous les murs et ne signifient en définitive qu'*asservissement*, *destruction* et *haine*. Le Tertiaire, lui, met ces trois grandes choses dans son cœur. Il est libre de tout péché, de tout remords, de toute anxiété que produit l'amour-propre. Il cherche dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui met chacun à sa place, cette égalité chrétienne qui, en nous conformant à son bon plaisir, nous égale les uns aux autres.

Enfin, il pratique, par ses actes, plus encore que par ses paroles, cette fraternité véritable, fondée sur la soumission du pauvre à la charité du riche, sur le rendez-vous du pauvre et du riche au pied de la Croix.

(A suivre.)

Abbé AUBRY, du T.-O.
ptre, curé.





DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

Traité des Tentations

VIII. PUSILLANIMITÉ.

LA sixième tentation est la pusillanimité. C'est l'état dans lequel l'âme pieuse, ne trouvant aucun goût au bien, s'ennuie de la prière, de la lecture, de la méditation, de l'Office divin. Désespérant de gravir les hauteurs ardues de la perfection, elle néglige les moindres observances et imite les Israélites qui, murmurant de leurs épreuves, n'éprouvaient que du dégoût pour la manne, symbole de l'aliment spirituel. " Ils n'ont que de la répulsion pour toute nourriture et sont arrivés jusqu'aux portes de la mort (1). " Cette tentation mène à rechercher je ne sais quelles légères consolations extérieures, je ne sais quelles frivolités mondaines. Ne trouvant plus de joie dans les pratiques spirituelles, on en cherche dans les choses de la chair et dans les vains amusements du monde. Ainsi les enfants d'Israël, s'étant dégoûtés de la manne, soupiraient après les viandes, les melons, les oignons qu'ils avaient quittés. Ou bien on tombe dans cet excès d'abattement qui ne permet plus de

1) Ps. cvl.

savourer aucune satisfaction, ni dans les joies de l'esprit, ni dans ce qui flatte la chair. Ne recevant plus aucun allègement à la peine, même dans l'oraison qui devrait être l'unique refuge, on se consume de tristesse.

De cette tristesse on passe à un certain état de torpeur d'autant plus dangereux qu'on en sent moins le péril. On y est tombé quand, après une longue privation des douceurs de la dévotion et après des désirs remplis d'inquiétude et des efforts multipliés pour recouvrer cette grâce, on s'arrête abattu dans sa poursuite et, prenant en quelque sorte son mal en patience, on cesse même de lever les yeux vers ces richesses qu'on ne peut acquérir. Par une humilité qui tient du dépit, on se répute indigne d'une si grande faveur, parce que Dieu en a disposé autrement et veut sans doute que l'on s'emploie aux œuvres extérieures.

C'est ainsi que, s'imaginant agir avec prudence, on se détermine à épargner ses forces dans la crainte que le corps ne se débilité et que la tête ne se fatigue. On est moins exact à l'oraison, plus porté à la dissipation, plus inquiet de son corps, plus enclin aux vains amusements, plus disposé à s'appliquer aux affaires du dehors sous prétexte de réparer le temps perdu.

Alors, la première ferveur se refroidit, le désir d'avancer dans les voies spirituelles s'affaiblit, les passions se réveillent et, insensiblement, tout sens de spiritualité s'éteignant, on demeure avec la maigre consolation de savoir encore un peu parler des choses de la vie intérieure. De là pourtant, on se préfère à d'autres qui n'ont pas ce don et l'on acquiert parmi les personnes adonnées à la piété la réputation de parler de l'abondance du cœur et d'être versé dans les choses spirituelles !

Quand souffle cette tentation, le grand nombre flotte, très peu échappent au naufrage, parce que l'amour de Dieu ne fait pas d'impression sur eux, le désir de

la vertu ne les touche pas, la crainte ne les aiguillonne pas, l'ardeur de profiter dans les voies spirituelles ne les presse pas. Ils sont lâches en tout et, s'ils paraissent faire quelque acte de vertu, c'est par un reste d'habitude, par respect humain ou par la crainte de tomber plus bas encore.

Voici maintenant les remèdes à cette tentation :

1. Faire violence à son âme et à son corps. On stimule avec l'éperon l'animal paresseux, on le réveille avec le fouet ; ainsi faut-il exciter la volonté languissante par les lumières de la raison, l'aiguillon de la crainte de Dieu et l'appât de la récompense. Quand on est porté au bien avec une ferveur peu pondérée, le frein de la sagesse doit modérer cette ardeur exubérante, empêcher qu'elle ne donne dans quelque excès ; de même, quand l'âme est anémiée, elle doit être éperonnée et comme contrainte à pratiquer la vertu. Ce désir qu'elle n'a pas, elle doit le chercher, conjurer le Seigneur de l'entraîner à sa suite et dire avec le Psalmiste : " Mon âme a le désir de désirer l'accomplissement de vos commandements (1). " Si par cette violence qu'elle s'impose, l'âme sort victorieuse d'elle-même au point de prendre l'habitude de la force, ce sera l'effet d'une grande vertu. Dieu est tout miséricordieux ; plus le combat aura été ardu, plus grande sera la grâce de la perfection sur la terre, et plus élevé le degré de gloire dans le ciel.

2. Ne jamais omettre, ni même différer, le bien à faire, que la proposition en vienne d'un avis, d'une inspiration céleste ou d'un ordre reçu. Retarder, c'est perdre un temps irréparable et dissiper un mérite que nous pouvions acquérir. C'est ainsi que la difficulté, dont on se faisait une montagne, se trouve peu à peu aplanie par la pratique continuelle des bonnes actions.

(1) Ps. CXVIII.

3. Accomplir tout bien avec joie et ferveur. Ce qui se fait avec lâcheté et indévotion n'est guère agréable à Dieu et ne donne que bien peu de mérite et de consolation ; je dirai même que cette façon d'agir est nuisible à l'âme et l'expose à recevoir un châtement, à cause du dégoût qu'elle y ressent et de la précipitation qu'elle y apporte. Interrogeons-nous à cet égard sur nos oraisons, sur les services humiliants que nous rendons au prochain, sur toute œuvre obscure dont nous ne tirons ni honneur, ni avantage temporel, ni satisfaction de la volonté propre ; ne les faisons-nous pas avec négligence ? ce qui est contraire à la nature du bien ; accompli dans les conditions requises, il réjouit le cœur et porte à d'autres œuvres. "Ceux qui me mangent auront encore faim (1)."

4. Recourir instamment à Dieu pour qu'il nous rende la joie de son assistance salutaire et qu'il nous fortifie de l'esprit de sa grâce (2). Alors nous pourrons lui offrir un sacrifice de louange et publier avec allégresse la grandeur de ses merveilles. Racontant ses bienfaits, nous serons portés, dans la joie de notre cœur, à lui rendre mille actions de grâces.

(1) Eccl. xxiv. (2) Ps. L.



C
E
à
tel
I
voi
C
à g
C
du
D
S'ad
Jci-
Qu
Av
celles



LA GLOIRE DE MAI



(Litanies pour la prière du soir.)

ÊTRE aux yeux du Très-Haut la Vierge Immaculée !...
Être pleine de grâce, intacte, et révélée
à son propre désir par l'éternel Miroir...

Être digne du ciel et, dans son Dieu, se voir
telle qu'il a voulu la Vierge et l'Appelée...

Dans son Dieu, dans son Fils, et dans la Trinité,
voir qu'on les rend heureux de toute éternité !

Contempler la douceur que l'Esprit Saint savoure
à goûter le repos du Verbe qu'on entoure !

Connaître et partager l'innommable bonheur
du Père, qui vous fait Mère du Créateur ;

De l'Éternel, se voir épouse et fille et mère ;
S'admirer dans leur gloire et vivre en leur mystère.

ICI-BAS n'avoir su que son humilité ;
Que l'ombre où l'on cachait sa divine beauté ;

Avoir cherché, pour Dieu, parmi les créatures,
celles qui pour l'aimer pourraient être assez pures ;

Sur soi-même n'avoir jamais jeté les yeux,
que sans cesse on levait pour deviner les cieus ;

Avoir vécu d'espoir en la Vierge sans tache ;
Rêvé de prendre part, en suivante, à sa tâche ;

S'être entendu, soudain, nommer par Gabriel
Epouse de l'Esprit et Princesse du ciel !...

Et s'être faite, alors, la plus humble servante
du Souverain Seigneur dont on était l'amante !

Et s'être condamnée, avec le Rédempteur,
pour un monde pervers et prévaricateur ;

Devant ses yeux, garder la vision horrible ;
A la seule douleur avoir été sensible ;

Jusqu'au bienheureux jour de la Dormition,
et de l'essor, enfin ! vers la sainte Sion...

ET s'éveiller, divine, en le Cœur de Dieu même ;
Et s'y voir la splendeur, la pureté qu'Il aime ;

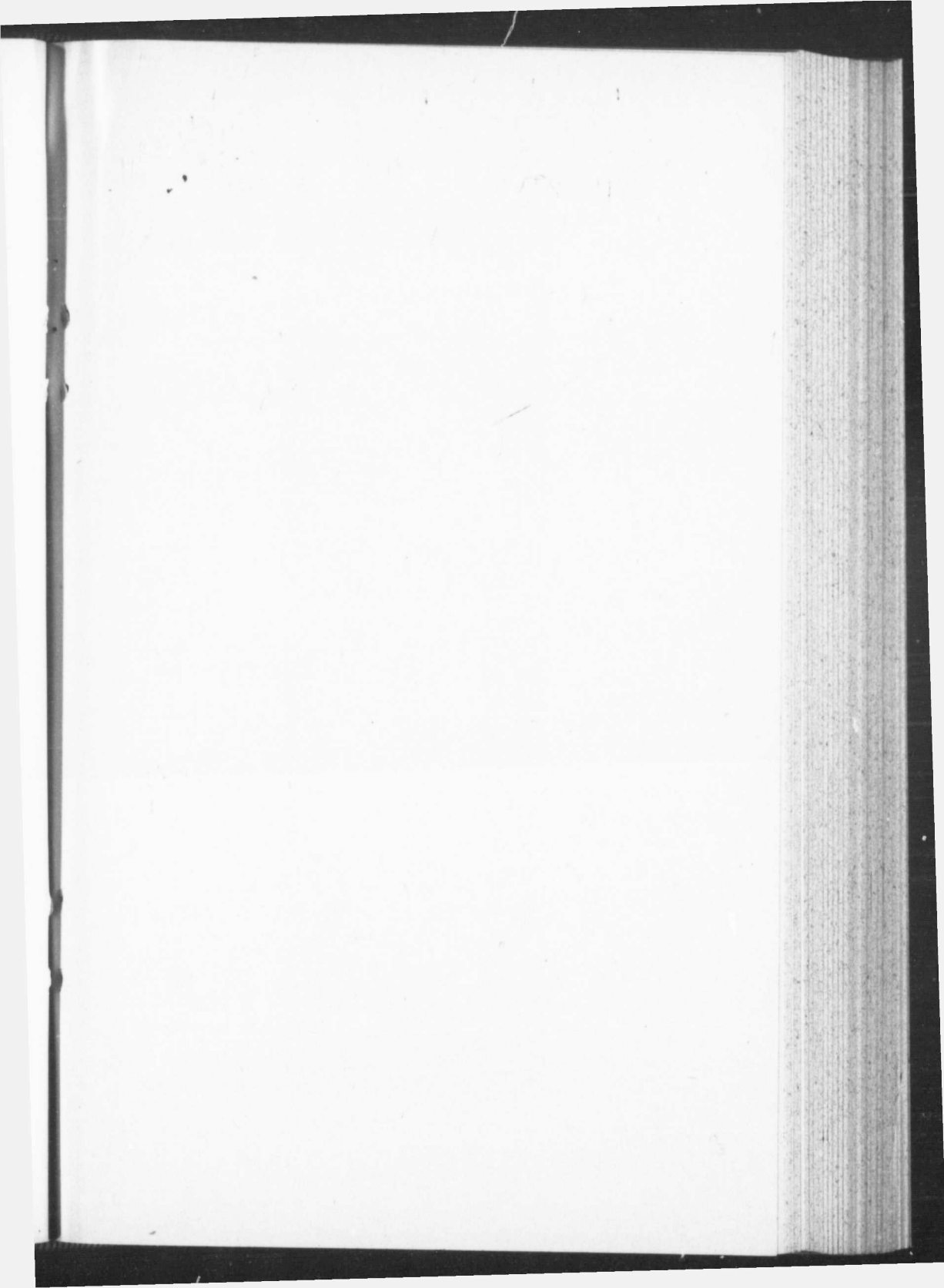
Voir qu'on est Grâce-même et qu'on s'épanouit
en un lis de lumière où l'Amour saint jouit !...

L'Amour se rassasie, à contempler la Vierge
qui peut le contenir, alors qu'il la submerge !...

Ainsi que la lumière entoure le soleil...

SE voir l'Immaculée en son Dieu : Quel réveil !

G. VUILLIER.





CARLO GRIVELLI
SAINT BERNARDIN DE SIENNE



Saint Bernardin de Sienne et le Saint Nom de Jésus

DÈS son enfance, Bernardin avait appris à vénérer le Nom de Jésus.

Il se confiait en lui, il l'avait adopté comme mot d'ordre dans les combats qu'il livrait à la chair et au monde pour la cause de Dieu. Il était son bouclier contre le vice, son rempart contre l'enfer. Il lui rappelait, comme un divin mémorial, la pauvreté de la crèche, l'humilité de Nazareth, la pénitence du désert, les miracles de la charité divine, les abaissements du Calvaire, le triomphe de la Résurrection et de l'Ascension, l'Eucharistie, la Mission du Saint-Esprit, les succès des Apôtres, la conservation de l'Eglise au milieu des tempêtes déchaînées contre elle ; aussi était-il, aux yeux de sa foi ardente, un flambeau lumineux, un soutien tout-puissant, le principe unique de la rénovation des âmes, comme du renouvellement du monde...

Réformateur des peuples, réformateur de la vie religieuse, Bernardin n'avait compté pour rien toutes les ressources du génie humain dans sa vaste entreprise. Comme le Prince des Apôtres, il commandait au Nom de Jésus, et par la vertu divine de ce Nom, des populations entières, ensevelies depuis longtemps dans le

péché, se relevaient et reprenaient les pratiques de la vie chrétienne.

Appuyé sur les enseignements de l'Évangile, le Saint prêche avant tout le Nom de Jésus, et son éloquence, toujours si admirable, se surpasse encore en célébrant l'excellence, la douceur, la puissance de ce Nom divin. C'est le culte du divin Nom qu'il offre aux cités en proie aux dissensions et au trouble, comme l'unique moyen de les ramener à la paix ; il le prêche aux pécheurs pour les émouvoir et les conduire au repentir, aux justes pour les fortifier, aux religieux pour les retremper dans la ferveur de leurs commencements. Là est le secret des triomphes du prédicateur, là le mystère de son influence universelle.

Non content de prêcher le Nom de Jésus, et d'en exalter la puissance, Bernardin fit peindre sur de petites tablettes le monogramme du Sauveur entouré d'une couronne rayonnante. Il engageait chacun de ses auditeurs à se procurer pour sa maison l'une de ces tablettes ; il en portait lui-même une sur lui ; en chaire, il la montrait au peuple à la fin de ses discours, et invitait l'assemblée à se prosterner devant la pieuse image pour rendre gloire à Jésus.

Ce culte, comparable au culte de la Croix, produisait les fruits les plus abondants. Il ouvrait les âmes au respect, à la crainte et à l'amour du Sauveur des hommes ; il plut au Seigneur de confirmer souvent par des miracles cette salutaire dévotion, et de l'accréditer ainsi aux yeux des fidèles. Le plus connu de ces prodiges est l'incendie arrêté par le divin monogramme gravé sur le linteau d'une porte.

L'illustre religieux que l'Italie admirait, avait cependant des ennemis : son zèle à attaquer l'erreur, à la poursuivre jusque dans ses plus secrets repaires, avait irrité contre lui les hommes à la foi incertaine, à la science douteuse, aux idées étroites. Il avait signalé les tendances de quelques-uns de ces hommes, il avait

repris leurs opinions erronées, prémuni la foule contre leur enseignement, et les avait ainsi ameutés contre lui. Ne pouvant attaquer sa vie qui était toute sainte, ni s'en prendre à ses doctrines qui étaient aussi exactes que conformes à l'enseignement des Pères, ils crurent avoir trouvé, dans la façon dont il propageait le culte du Saint Nom de Jésus, l'occasion favorable d'une vengeance depuis longtemps concertée.

Ils accusèrent donc Bernardin d'avoir introduit une nouveauté profane et idolâtrique, en exposant les populations à adorer les lettres que composaient le Nom de Jésus et non le Sauveur lui-même. En vain le Saint expliqua dans ses discours le vrai sens de sa dévotion, l'orage formé dans le secret allait grossissant. Un livre était même écrit contre le prédicateur et contre ses religieux. Enfin, en 1427, une accusation habilement formulée fut présentée au Pape Martin V, et Bernardin qui prêchait à Viterbe, fut sommé de comparaître devant le Pontife à Rome.

Il y eut alors contre l'homme de Dieu un déchaînement inouï : impies, libertins, hommes voués aux factions civiles, tous ceux enfin dont il dérangeait les calculs et combattait les passions, par son zèle à rétablir la paix si longtemps troublée, par son ardeur à défendre les droits de la vertu si longtemps outragée, tous dans une commune fureur, semblaient triompher. A Rome, où Bernardin n'avait pas encore prêché, l'accusation était regardée comme légitime : on le montrait du doigt dans les rues comme un hérétique ; aussi y recueillit-il plus d'une insulte et plus d'une raillerie amère. Les personnes les plus éminentes de Viterbe, parfaitement instruites de son innocence, voulurent lui faire cortège malgré lui ; elles ne purent le soustraire à ces humiliations. Lorsqu'il parut devant le Pape, Bernardin fut accueilli avec froideur. Martin V, témoin des troubles suscités en Allemagne par Jean Hüss, redoutait de semblables explosions en Italie. A

cette époque, il ne connaissait pas encore assez l'humble Frère-Mineur, pour savoir combien son obéissance et son amour de la paix le rendaient incapable de contrister l'Eglise, sa mère bien-aimée. Le Pape défendit au Saint d'annoncer la parole divine, et d'offrir ses tablettes du Nom de Jésus à la vénération des fidèles, jusqu'après l'examen de sa cause.

Bernardin se soumit sans réplique, livra tous ses écrits aux examinateurs, et attendit dans la prière ce qu'il plairait à Dieu de décider. Ces écrits examinés par des théologiens du plus haut mérite, ne fournirent aucun grief contre leur auteur. Alors on assigna à ses ennemis un jour où ils pourraient soutenir leurs accusations ; en même temps on permit à Bernardin de choisir parmi ses disciples ceux qu'il jugerait les plus aptes à le défendre... On sait comment au jour marqué, la science victorieuse de Saint Bernardin sortit triomphante de l'épreuve, mais aussi son humilité... Le Pape, devant qui l'affaire avait été plaidée, lui donna gain de cause, défendit à ses détracteurs de l'inquiéter désormais, et permit aux Franciscains de commémorer cette lutte grandiose par une fête qu'ils célèbrent le 14 janvier, octave de la Circoncision, où le Nom de Jésus fut imposé à l'Enfant-Dieu, et qu'on appelle la fête du TRIOMPHE DU SAINT NOM DE JÉSUS :
(*d'après L'AURÉOLE SÉRAPHIQUE.*)



SOUFFRE, souffre, mon corps, bientôt viendra le jour où tu seras impassible ; que les jeûnes vous soient suaves, ô mon palais ; que les injures vous soient agréables, ô mes oreilles ; que les mortifications fassent vos délices, ô mes sens, bientôt vous serez nourris de la manne céleste qui vous rassasiera pendant toute l'éternité !

Saint François d'Assise.



NOUVELLES DE ROME

Audience du Souverain Pontife. — Le 6 février, notre collège de Saint-Antoine, c'est-à-dire tous nos étudiants avec leurs professeurs avaient l'honneur d'être reçus par le Souverain Pontife en audience particulière. Arrivé à son trône, le Saint Père entendit la lecture de l'adresse que lui présenta notre R^me Père Général. Sa Paternité y affirmait une fois de plus l'obéissance et la soumission de l'Ordre entier aux commandements et aux directions du Pape, non-seulement dans l'ordre pratique, mais encore dans l'ordre intellectuel. " Tous nous avons été mis par notre Séraphique Père aux pieds de la Sainte Eglise romaine et aujourd'hui plus que jamais nous comprenons que l'Ordre, né en 1209 à l'ombre de l'Eglise romaine, ne peut avoir de vie et de prospérité que dans une entière et absolue dépendance du successeur de Saint Pierre. "

Le Saint Père répondit très aimablement disant en substance qu'il connaissait parfaitement notre Ordre, et qu'il savait que le R^me Père disait la vérité sans aucune exception. Tous professent un respect filial envers le Souverain Pontife et un attachement sincère au Siège apostolique. Le Saint Père termine son allocution par la bénédiction accordée aux étudiants et aux professeurs ainsi qu'au R^me Père Général, et à tous les religieux de l'Ordre.

Tous les assistants furent impressionnés par la confiance et la familiarité avec laquelle le Saint Père leur parla. Il paraissait vraiment un Père au milieu de ses enfants. Ils conserveront de cette audience le plus touchant souvenir, et l'Ordre tout entier sera consolé et encouragé par les paroles et par la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ.

Mort de la sœur de Pie X. — Peu de temps après, le Pape eut la douleur de perdre une de ses sœurs Rosa Sarto, celle qui* l'avait suivi dans son presbytère de campagne, l'avait retrouvé ensuite au palais patriarcal de Venise et était venue avec ses autres sœurs et une nièce le rejoindre à Rome. A quelques pas de la chambre modeste où elle rendit le dernier soupir, le Pape veillait et priait, mais ne pouvait ni la voir ni l'assister, retenu qu'il est, comme un prisonnier, dans son palais du Vatican. Les funérailles de Rosa Sarto furent une grandiose démonstration d'affection et de pitié envers la personne aimée du Souverain Pontife, Pie X. Rien de plus touchant ni de plus grand à la fois que ces honneurs rendus par 20 Cardinaux, une foule de prélats, tout le corps diplomatique, tous les grands de la Cour pontificale et par une multitude de religieux et de fidèles, à une humble fille restée jusqu'à la fin, malgré les titres auxquels elle avait droit, la pieuse et modeste gouvernante du presbytère de Riese.

Les prédications du Carême. — Cette année, comme d'ordinaire, plusieurs de nos prédicateurs ont été employés à Rome pour des stations du Carême, mais aucun n'égala le R. P. Eugène Borrenzi, de la Province de Saint-Pierre *ad Aram* (Naples) qui prêcha à Saint-Charles au Corso. La vaste et belle église qui réunit un des auditoires les plus distingués de la Ville éternelle était remplie à chaque sermon, et plus d'une fois le Père dut réprimer les applaudissements prêts à éclater spontanément. On s'accorde à dire que depuis longtemps on n'avait plus entendu à Rome une parole aussi

chaude soutenue par une action aussi prenante.

Un nouvel évêque Franciscain. — Le jeudi, 20, Mgr Garic, O. F. M., était consacré dans notre église de Saint-Antoine. Le prélat consécrateur, Son Eminence le Cardinal Diomède Falconio, était assisté de deux autres évêques franciscains, Mgr Ghezzi et Mgr Doebbing. Le nouvel évêque, né en Bosnie, en 1870, est dans toute la force de l'âge : il est destiné au siège de Branjalick, dans son pays d'origine. Fils de la Province franciscaine de Bosnie, Mgr Joseph Garic y a pris l'habit religieux le 21 août 1886. Après sa profession solennelle, il fit des études supérieures en Hongrie et les termina *summa cum laude*. Dans sa Province et auprès de l'Evêque son prédécesseur, il remplit plusieurs fonctions importantes et se fit remarquer, durant ces dernières années, par son zèle dans l'action sociale. L'Union croate populaire eut en lui un de ses plus actifs promoteurs. Devenu administrateur du diocèse à la mort de Mgr Marconi, O. F. M., en juin dernier, il fut ensuite proposé par Sa Majesté l'empereur d'Autriche au choix du Souverain Pontife et sacré évêque de Branjalick dont ses prédécesseurs ne portaient que le titre d'administrateurs. Assistaient à la cérémonie de la consécration, outre les religieux de la Curie et du Collège Saint-Antoine et ceux de Saint-Isidore, le ministre plénipotentiaire gérant de l'ambassade d'Autriche, en l'absence de l'Ambassadeur et plusieurs personnalités croates, parmi lesquelles le Supérieur Général des tertiaires réguliers.

Causes de béatification. — En ces temps derniers, la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée de la Vénérable Marie Crucifiée des Cinq Plaies, tertiaire franciscaine, et a fait un premier examen des miracles proposés pour sa béatification. Egalement a été introduite la cause du Vénérable Marc d'Aviano, des Frères Mineurs Capucins, le héros de Vienne contre les Turcs, au xvii^e siècle.

Les fêtes constantiniennes. — Ces fêtes, préparées depuis près d'un an promettent d'être splendides, et déjà nombre de pèlerinages sont annoncés. Le programme des fêtes qui commenceront le premier dimanche après Pâques, 30 mars, et se continueront pendant deux mois, est publié. Par une lettre circulaire parue dans les *Acta Ordinis* du 1^{er} mars, notre R^me Père Général invite nos religieux à fêter dignement ce glorieux anniversaire de la paix donnée à l'Eglise par Constantin-le-Grand. Au cours des démonstrations qui se feront dans le monde entier, il est juste que tous les enfants du Patriarche Saint François, ce fils dévoué et ce puissant soutien de l'Eglise, se distinguent sinon par la richesse et la splendeur qu'ils n'ont pas, du moins par l'ardeur de leur prière et de leur parole, comme par les témoignages de leur filial dévouement envers l'Eglise et son chef.

La neige à Rome. — Vous parlerai-je, en terminant, du temps qu'il fait à Rome ? Eh bien ! après une température de printemps qui a réveillé la sève dans les arbres et les a couronnés de fleurs, il nous est arrivé subitement un vent du nord, la tramontane comme on l'appelle ici, qui a soufflé pendant plusieurs jours et dont le froid excessif a fait baisser le thermomètre jusqu'à 6° cent. au-dessous de zéro. Tout cela s'est terminé par de la neige. De la neige à Rome, ce n'est pas ordinaire ! On n'en avait pas vu depuis plusieurs années. Aussi quelle fête ! Les cochers n'ont pas sorti leurs voitures de la matinée et si la gent étudiante a été fidèle aux antiques traditions, il n'y aura pas eu de classes de la journée : *neve cadente, scuola silente*, dit le vieux dicton, c'est-à-dire " quand il tombe de la neige, l'école est fermée. " Heureusement, cela ne dura qu'un jour, de quoi nous donner — pendant quelques heures. — l'illusion des Vosges ou du Canada.

Depuis, le sirocco est revenu, et avec lui un temps plus doux.

ROMANUS.



Chronique franciscaine

Franciscains au Parlement

SUIVANT la nouvelle constitution établie par l'empereur François-Joseph pour la Bosnie et l'Herzégovine, les deux ministres provinciaux de l'Ordre Franciscain deviennent Membres du Parlement par le fait même de leur élection au Provincialat.

Les Franciscains jouissent en effet d'une grande influence dans ces régions qu'ils ont évangélisées vers la fin du XIII^e siècle et qu'ils n'ont jamais abandonnées, même pendant les plus cruelles persécutions. (Voix franciscaines.)

Saint François et la civilisation italienne

LE Baron Filippo Achates de Palerme a eu l'heureuse idée de recueillir dans l'œuvre du grand Cardinal Alimonda et d'éditer sous forme d'un élégant et bref opuscule, les pensées de l'éminent prélat sur le Patriarche d'Assise, considéré comme promoteur de la civilisation italienne, — car l'action de Saint François ne fut pas moins patriotique que religieuse, ou plutôt elle fut profondément patriotique et civile, parce qu'elle fut si intensément religieuse.

Le Baron Achates est président du T.-O. de Palerme. Dans la préface donnée par lui à son opuscule, il fait remarquer « que pour tous les Italiens qui ont gardé dans leur cœur l'amour véritable et l'intelligence des destinées de la patrie italienne, l'histoire de Saint François et l'histoire de la civilisation de la Péninsule sont solidaires. Saint François est par excellence le Saint Italien. » (La Voce di S. Antonio)

En Chine

LE R. P. Joseph Gérenton, O. F. M., missionnaire dans le Chan-tong oriental, a fait dernièrement une découverte qui

établirait que le Christianisme florissait dans cette région il y a déjà deux cents ans. Il a trouvé, en effet, la pierre tumulaire d'un homme appelé Li-an; cette pierre porte la date de 1713; une épitaphe est gravée à sa surface. Ce n'est pas autre chose que notre *Credo*, accompagné d'un sommaire de la doctrine catholique, terminée lui-même par l'exposé du dogme de l'Immaculée-Conception. D'après l'inscription, ce Li-an aurait été un lettré de marque.

Le Tiers-Ordre à la Chambre belge

APRÈS la Chambre française, voici que la Chambre belge, le 11 février dernier, a fait au Tiers-Ordre l'honneur d'une interpellation. Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de mettre sous leurs yeux ce débat qui leur montrera comment les socialistes de Belgique ont su voir la portée des enseignements de Léon XIII. Nous citons le compte-rendu analytique des séances.

M. Cocq. — Et ce n'est pas de la politique cela ?

J'ai sous les yeux la composition du Cercle militaire de Bruxelles: j'y vois, comme président d'honneur, M. Sohét, colonel au 4^e de ligne, et, à ses côtés, toute la fine fleur de la noblesse locale.

Les officiers se verront-ils interdire l'accès de ces cercles militaires? Allez-vous aussi leur interdire d'entrer dans cette société politique et secrète: le Tiers-Ordre de Saint François? (*Exclamations et rires à droite.*) Vous riez. Je m'y attendais. Vous avez l'habitude de recourir à des éclats de rire quand vous manquez d'arguments.

Qu'est le Tiers-Ordre de Saint François? Il est assez difficile de se documenter sur le Tiers-Ordre de Saint François. (*Interruptions sur les mêmes bancs.*)

M. GOBLET. — Venez avec moi, dimanche 23 février, à Liège. Je vous conduirai à la réunion. (*Très bien!*) Je suis Tertiaire. (*Bruit.*) En revanche, vous me conduirez à une réunion maçonnique.

M. HOJJOIS — Il choisira le jour!

M. Cocq. — L'institution du Tiers-Ordre remonte au moyen-

âge. Mais elle a été singulièrement modernisée sous le pontificat de Léon XIII. Celui-ci recommandait qu'on tentât d'amener plus d'hommes et de jeunes gens dans le Tiers-Ordre, ajoutant que c'est par les idées franciscaines qu'on sauvera le monde. Et il disait : « La franc-maçonnerie, c'est l'armée du mal ; les Tertiaires, voilà l'armée du bien. » (*Exclamations à gauche.*)

M. GOBLET. — C'est très bien, cela.

M. COCQ. — Les groupements du Tiers-Ordre sont de vraies fraternités, où l'on n'est admis qu'après une sévère enquête, — ce que, du reste, je suis loin de blâmer. On doit, pour y entrer, pratiquer strictement la religion et défendre celle-ci en toutes circonstances.

M. ORTEGAT. — C'est très bien, tout cela !

M. COCQ. — Au Congrès de Malines de 1909, Mme Van Gehuchten et M. Léon de Kerval ont fait rapport sur le Tiers-Ordre. Voici ce que disait M. Léon de Kerval :

« Le siècle où nous sommes entrés est, incontestablement, le siècle des questions sociales, des aspirations démocratiques. Le rôle, la mission des catholiques actuels, prêtres et laïques, pasteurs et fidèles, ce n'est pas de regarder en arrière, pour gémir stérilement sur des ruines et des cadavres ; c'est de faire rayonner l'esprit de l'Évangile au sein de cette démocratie, désormais et irrévocablement triomphante ; c'est d'en christianiser les aspirations ; c'est, suivant l'expression d'un éloquent évêque, de rendre l'Église au siècle et le siècle à l'Église. Or, l'un des moyens d'arriver à ce but, c'est encore la diffusion du Tiers-Ordre franciscain. Pourquoi ? Parce qu'à ce peuple moderne qui a soif de liberté, d'égalité et de fraternité, le Tiers-Ordre peut, suivant l'enseignement formel de Léon XIII, apporter la liberté, l'égalité, la fraternité véritables. » (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

M. GOBLET. — Ce Tiers-Ordre est une institution fort démocratique.

M. VANDERVELDE. — C'est pourquoi certains de ses membres défendent le vote plural ! (*Rires à l'extrême-gauche.*)

M. ORTEGAT. — Le Tiers-Ordre est une institution de charité.

M. BOLOGNE. — La justice vaut mieux !

M. COCQ. — Comme on le voit, le Tiers-Ordre est une organisation à tendances politiques et sociales.

M. ORTEGAT. — Sociales! mais pas politiques.

M. COCQ. — C'est donc comme la Maçonnerie. (*Protestations à droite.*)

M. GOBLET. — Venez-y voir! nos séances sont publiques.

M. COCQ. — Il s'agit donc de rendre le Siècle à l'Église, d'assurer la main-mise de l'Église sur la direction de la société. (*Protestations à droite. Approbations à gauche.*) L'un des moyens d'arriver à ce but, dit le rapporteur, c'est la diffusion du Tiers-Ordre franciscain. Pourquoi? Parce qu'à ce peuple moderne qui a soif de liberté, d'égalité et de fraternité, le Tiers-Ordre peut, suivant l'enseignement formel de Léon XIII, apporter la liberté, l'égalité, la fraternité véritables, » (*Très bien! Très bien! à droite.*)

J'approuve un pareil but, mais c'est précisément ce que fait la Maçonnerie. Si vous formulez l'interdiction contre les loges maçonniques, n'allez-vous pas la formuler contre le Tiers-Ordre de Saint François? (*Interruptions*)

N'est-elle pas instructive cette leçon que nous donnent les socialistes belges, et n'est-ce pas un excellent sujet de méditation qu'ils fournissent à notre esprit? Il est bon parfois d'être instruit par ses adversaires: *fas est et ab hoste doceri*. Aussi ne saurions-nous trop engager ceux qui ont charge d'âmes à méditer les paroles que M. Cocq soumet à leurs réflexions; ils comprendront davantage l'intense puissance de vie qui se cache au sein du Tiers-Ordre et qui effraye tant nos ennemis. Que les Tertiaires aussi les approfondissent; ils y trouveront une arme dont ils pourront se servir avec avantage pour attirer dans leurs rangs ceux qui, pour une raison ou pour une autre, se tiennent éloignés du Tiers-Ordre et affectent de l'ignorer.

(Le Memento)

CANADA

T.-O. et Ligue du Sacré-Cœur

LE T.-O. est une pépinière de Ligueurs zélés, comme de fervents Adorateurs et de dévoués Confrères de Saint-

Vincent-de-Paul. La Ligue paroissiale de l'Immaculée-Conception, de Montréal, a dernièrement voulu faire une connaissance plus intime avec le T.-O.

... « Le conférencier de la soirée fut M. Rolland. De quoi voulez-vous que parle un tertiaire aussi zélé que convaincu ? La bouche parle de l'abondance du cœur. M. Rolland laissa déborder son cœur, et pendant près d'une heure qui nous parut courte, il nous parla du T.-O. de Saint François.

C'est, nous dit-il, le plus beau groupement d'âmes qui existe dans l'Eglise après les Ordres religieux proprement dits, puisqu'il est lui-même un Ordre pour les gens du monde. Un jour que Saint François se plaignait à Notre-Seigneur, dans sa grande humilité de n'avoir rien fait pour lui, le Seigneur lui fit prendre dans son sein trois belles pièces d'or. « Vois, dit-il, ce que tu peux m'offrir. La première pièce c'est l'Ordre des Frères-Mineurs. La seconde est l'Ordre des Clarisses; la troisième est le Tiers-Ordre. Après ce témoignage en faveur du T.-O., venu de ce qu'il y a de plus haut dans le ciel, M. Rolland nous cite les témoignages qui lui viennent de ce qu'il y a de plus haut sur la terre: Il n'y a, en effet, aucune autorité plus haute sur la terre que celle des Papes de l'Eglise catholique... En tête de la liste, M. Rolland place Léon XIII, que les prophéties longtemps d'avance avaient désigné sous le symbole de « Lumière dans le ciel »...

Le génie de ce grand Pape comprit qu'un puissant moyen de régénérer le monde était de répandre l'esprit de Notre-Seigneur par la diffusion du T.-O. de Saint François, et s'il modifia la lettre de la Règle, afin de mettre celle-ci à la portée de tous, il en laissa intacte la pensée...

M. Rolland nous dit tout cela et bien d'autres choses encore qui restent fraîches à notre mémoire, dans un langage clair, précis et intéressant. Aussi mérita-t-il un bel éloge et des remerciements sincères du R. P. Directeur, et de chaleureux applaudissements de toute l'assemblée... »

Nouveau discrétore

SAINTE-MAURICE. Dimanche, le 2 mars, le Rév. Père Frédéric, O. F. M., à présidé à la cérémonie de la profession de 86

tertiaires comme complément de la visite canonique de janvier dernier, et a aussi formé le discrétore qui se compose comme suit :

SUPÉRIEURE : Mde Ephrem Lanouette. ASSISTANTE : Mde Pierre Lemarier. MAITRESSE DES NOVICES : Mlle Anna Levasseur. CONSEILLÈRES : Mdes Paul Cyrène, Horace Brûlé, Henri Clément, Arthur Gaboury. SÈCRÉTAIRE et TRÉSORIÈRE : Mlle Bibiane Désilets.



Dans les Balkans

A propos des événements balkaniques, le R. P. O'Connor rapporte dans la *Catholic Fortnightly Review* une prophétie de Saint François réalisée après six cents ans, et concernant la ville de Raguse.

“Saint François d'Assise s'arrêta à Raguse, (en slave : Dabrovnik), au cours du pèlerinage qu'il entreprit vers l'Orient, la Terre-Sainte et l'Égypte. Le Sénat de la république catholique de Raguse reçut l'Amant de la Pauvreté avec les plus grands honneurs. Saint François, touché de la piété du peuple, bénit la République et prédit qu'elle garderait son indépendance aussi longtemps qu'elle refuserait de laisser une église schismatique s'établir sur son territoire. Le souvenir de cette prédiction resta gravée dans la mémoire des patriciens de Raguse. Ils s'opposèrent à la construction d'une simple chapelle schismatique, en dépit des objurgations des Slaves du rite grec, dit "orthodoxe", venus en grand nombre d'Herzégovine. Plus tard, l'impératrice de Russie, Catherine II (à l'époque où elle était encore sous l'influence du philosophisme maçonnique), fut vivement irritée de l'audace avec laquelle

le Sénat de la République refusait d'autoriser la construction d'une chapelle "orthodoxe" dans la résidence du consul russe. C'était l'époque où la flotte russe, commandée par Alexis Orloff, faisait une démonstration navale sur les côtes du Péloponèse, afin de soulever les Grecs contre la Turquie. L'occasion parut favorable pour opprimer la petite république. En 1768, l'amiral de la flotte lancée en vue de favoriser la libération des chrétiens grecs, reçut l'ordre de faire main basse sur tous les navires de Raguse qu'il rencontrerait. Orloff fit même une démonstration hostile, en vue du port de Raguse.

"Toute l'Europe diplomatique du temps, dont l'intérêt était excité par la guerre des Russes contre les Turcs, déplorait, sous l'influence de la maçonnerie philosophique, la folie et le "fanatisme" de la république de Raguse. Et cependant Catherine II eut la honte, après avoir déployé la puissance de son immense empire contre la chétive république, de devoir faire la paix, sans en avoir pu obtenir la moindre satisfaction.

"Mais quelque temps après, la révolution maçonnique, dite française, ayant éclaté, et le philosophisme ayant étendu ses ravages, le Sénat de Raguse se trouva, un jour, composé "d'esprits forts" plein de scepticisme vis-à-vis de la religion et qui se moquaient de la prophétie de Saint François. Des schismatiques bosniens et serbes en profitèrent pour demander au Sénat l'autorisation de bâtir une église de leur rite, à leurs frais. Le Sénat donna l'autorisation. L'église "orthodoxe" était à peine finie que les troupes de la République maçonnique de France, sous les ordres de Bonaparte, général de l'armée révolutionnaire lancée sur l'Italie, occupèrent le territoire de la république de Raguse. Un aide de camp se présenta devant le Sénat et annonça tout simplement, que la République moyenâgeuse avait cessé d'exister."



LES MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

LE CONTINGENT CANADIEN

(Voir notre gravure)

SES rangs s'élargissent d'une façon bien consolante. Par l'arrivée en Chine du R. P. Prosper-Marie il a atteint le nombre parfait : le cher Père a, en effet, porté à *sept* le nombre des missionnaires qui, depuis six ans, ont quitté le couvent de Québec pour se diriger vers les plages lointaines de la Chine. En janvier 1909, au départ du R. P. Arsène et du cher Fr. Léon, le R. P. Maximin-Marie souhaitait à notre couvent de Québec de devenir *une pépinière d'ouvriers évangéliques* : le souhait ne cesse de se réaliser chaque année.

Le 6 août 1907 le R. P. Pierre-Baptiste avait ouvert la marche ; dès lors, le R. P. Firmin-Marie, prédicateur de la cérémonie du départ, l'avait donné à entendre, plusieurs des compagnons d'études de l'heureux *partant* ambitionnaient l'honneur de marcher sur ses traces. Et de fait, il fut suivi, en janvier 1909, par le R. P. Arsène et par le cher Fr. Léon ; puis le R. P. Eusèbe s'embarqua en septembre 1910.

La source du zèle et du dévouement apostoliques ne fut pas tarie ; sans parler des cinq missionnaires partis au



1911-12

LE CONTINGENT CANADIEN

P. LOUIS-MARIE.

P. PROSPER.

P. DIDACE.



Japon, et qui appartenait aussi en quelque manière au couvent de Québec, en octobre 1911 débarquaient à Chéfou les RR. PP. Louis-Marie et Didace ; enfin le R. P. Prosper-Marie rejoignit ses confrères d'apostolat en novembre 1912. Ce sont ces trois derniers Missionnaires, entourant leur zélé et vénéré vicaire apostolique, Mgr Adéodat Wittner, O. F. M., évêque titulaire de Milet, que représente la gravure ci-contre.

Tous ces chers missionnaires travaillent avec ardeur à l'évangélisation de la pauvre Chine. S'il faut en croire les échos qui nous arrivent de ce pays lointain, Dieu bénit et féconde visiblement leurs travaux et leurs fatigues : puissent-ils rentrer des gerbes nombreuses dans les greniers du Père de famille : *venientes autem venient...*

M.-A.



Saint François et les temps présents



SAINT François est à lui seul un monde, son âme est vaste comme l'océan. — En vérité, cette figure est à peine de la terre...

Mille fois son souvenir a inspiré le génie, animé le pinceau des artistes. L'Italie, féconde en miracles d'art, est remplie de chefs-d'œuvre qui le glorifient. C'est qu'il fut artiste lui-même et une âme éprise du beau. C'est que, dans toute son œuvre, puissante, évidemment divine, auprès du cœur,

de l'amour, de la miséricorde coulant à pleins bords. l'intelligence projette sa grande et douce lumière, l'art s'envole, mystique apparition, à la fois humaine et céleste, avec chaque parole sortie des lèvres du séraphique prophète.

Saint François fut surtout un grand amant du Christ et des âmes. Personne n'a mieux senti, n'a mieux dit le tourment de l'amour divin. Et bien peu ont aimé profondément les hommes comme François. Aussi les foules se sont éprises du pur Evangile qu'il a enseigné. Des multitudes d'hommes de toutes conditions ont choisi sa bure et vécu de sa vie. Son bel et grand Ordre a étonné le monde par ses travaux, sa sainteté, sa prodigieuse expansion.

C'est dans un génial pressentiment des besoins de son temps et des âges à venir, que François établit le Tiers-Ordre, où bientôt, à côté du roi Saint Louis, de la reine Sainte Elisabeth, princes, ducs, guerriers, magistrats, marchands, artisans, laboureurs, petits et grands, riches et pauvres, tous devaient s'enrôler sous la bannière de la pénitence.

Dans la nuit du temps présent, faire descendre un rayon de l'éternelle aurore ; éclairer la vie banale ou coupable des purs reflets de l'Evangile ; à la chair opposer l'esprit ; sur les ruines des égoïsmes et des cupidités dresser un temple à la pauvreté chrétienne ; substituer la simplicité au luxe, la fraternité aux haines, la pénitence qui se retient, expie, se purifie, et attend paisible, à l'orgie sauvage où se ruent les sens déchainés ; élever dans les cœurs, sur un trône d'amour, la passionnante image du Sauveur qui tant nous aima ; autour de cet étendard instituer un grand combat de dilection... tel fut le rêve de Saint François, sa hardie tentative, son sublime effort. Le Saint-Siège, consulté par lui, dès la première heure, le comprit, l'appuya et le Tiers-Ordre de la Pénitence fit de rapides progrès. Ses membres formèrent dans la société du Moyen-Age la conjuration du bien. Serrés les uns auprès

des autres, en une masse compacte, ils entraient, comme un coin, dans la foule humaine, et faisaient pénétrer partout l'esprit évangélique. Grâce à cette institution, on vit reflourir dans les châteaux, dans les ateliers, dans les chaumières, la piété de la primitive Eglise. Ils avaient le soleil dans l'âme et portaient en eux la lumière du Christ, tous ces rudes hommes vêtus de bure et couverts des insignes de la pénitence.

On a prétendu que le Moyen-Age fut triste ; ce n'est pas exact, car la tristesse vient de l'âme et l'Évangile alors inondait les âmes d'espérance. Si la terre était pleine de maux, le ciel était libre et tout d'azur. A chaque instant des hommes de foi, par exemple des Tertiaires, apparaissaient comme des fanaux lumineux, montrant la route au peuple, au milieu du malheur des temps.

Même au point de vue politique et civil, les Tertiaires furent çà et là les précurseurs et les apôtres des vraies et grandes réformes, les défenseurs du peuple, les redresseurs des torts, de vrais chevaliers. Maintes fois, par leur influence incontestée, ils revendiquèrent le droit des faibles. En tous cas, leur exemple fut le salut d'une foule d'âmes, et les grandes leçons données par eux ne contribuèrent pas peu à maintenir la civilisation chrétienne.

Il semble que l'époque actuelle appelle instamment le remède qui fut si salutaire au XIII^e siècle.

“ Comme au temps de Saint François, dit N. S. P. le Pape Léon XIII, la divine charité s'est beaucoup affaiblie de nos jours ; il y a un grand relâchement dans l'accomplissement des devoirs chrétiens.

“ Beaucoup passent leur vie dans la recherche du bien-être et du plaisir. Énervés par le luxe, ils dissipent leur bien et convoitent celui d'autrui ; ils exaltent la fraternité, mais ils en parlent beaucoup plus qu'ils ne la pratiquent ; l'égoïsme les absorbe et la vraie charité pour les petits et les pauvres diminue chaque jour.

“ Beaucoup nient qu'il faille être soumis à l'Eglise et vont jusqu'à méconnaître la puissance civile elle-même. ”

En conséquence, le Saint-Père écrivait : " Nous exhortons vivement les chrétiens à se faire inscrire dans le Tiers-Ordre de Saint François, auquel Nous avons témoigné un intérêt particulier. On compte de tous côtés un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe qui marchent généreusement sur les traces du Père séraphique. Nous louons et Nous approuvons leur zèle, mais *Nous désirons que leur nombre se multiplie.* "

Précieuse parole, parole d'or, parole de Pape ! Car la diffusion du Tiers-Ordre serait le remède à bien des maux et la réponse à bien des questions aiguës.

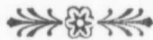
Aux prêtres surtout, il appartient de donner l'exemple en s'inscrivant dans le Tiers-Ordre, afin d'y devenir les soldats d'avant-garde et les pionniers de la " reconquête " sociale. La Franc-Maçonnerie tremblerait devant un pareil mouvement, si seulement il prenait de l'étendue.

" Le jour où le plus grand nombre des chrétiens deviendront Tertiaires, nous aurons des maîtres de maison ou d'atelier justes, charitables et dévoués envers leurs inférieurs ; des domestiques et des ouvriers honnêtes, laborieux, tempérants et patients ; nous aurons des commerçants consciencieux, des soldats vaillants et disciplinés, des juges intègres, des députés et des législateurs vraiment patriotes. "

C'est par ces paroles que le F. P. Edouard marquait naguère encore sa foi dans l'avenir du Tiers-Ordre. Souhaitons qu'elle se réalise et qu'en tous cas un grand nombre de prêtres et de fidèles s'inscrivent, dès maintenant, dans le bataillon d'élite, dans la phalange d'honneur, dans l'avant-garde du progrès chrétien.

L'ABBÉ L. POULIN.

(*Au Jour le Jour.*)



NULLE créature humaine, quels que soient son pouvoir et son rang, ne peut se soustraire à l'autorité du Pape.

Saint Jean de Capistran. — De l'autor. du Pape, III, 2.

TERTIAIRES

Une vieille demoiselle noble

Marie de Dufourcq



LE 25 septembre, à Arthez, en Béarn, s'endormait pieusement dans le Seigneur Mlle MARIE DE DUFOURCQ, dans la 90^e année de son âge et la 48^e de son entrée dans le Tiers-Ordre de Saint François d'Assise ; elle avait été l'une des premières adhérentes au mouvement franciscain, qui se dessina, surtout dans le diocèse de Bayonne, lorsque le vénéré Père Joseph Aréso fonda son premier couvent à Saint-Palais.

Profondément chrétienne, enthousiaste à ses heures autant que fière de ses splendides horizons et de son beau ciel, la population d'Arthez ne pouvait demeurer indifférente à ce mouvement : elle voyait bientôt en effet, un groupe considérable d'âmes d'élite s'organiser à l'ombre de son vieux clocher et prendre sa place parmi les pacifiques bataillons de l'armée séraphique. Marie de Dufourcq se montra l'une des plus empressées à s'enrôler dans la pieuse phalange. Noble de race, noble surtout de caractère et de sentiments, elle prit aussitôt à cœur les obligations du Tiers-Ordre et apporta à les remplir une exactitude exemplaire ; heureuse et fière de son titre de Tertiaire de Saint François, elle le plaça toujours au-dessus de son blason. Bel exemple donné à tant de grandes et pieuses dames qui n'entrent pas dans le Tiers-Ordre, parce qu'elles y voient des cuisinières, des servantes et des cochers ! Singulière façon de comprendre la noblesse et la piété ! Les chrétiens des premiers siècles, esclaves, plébéiens et patriciens, *ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme* (1).

(1) Act. IV. 32.

parce qu'ils avaient la vraie notion de la fraternité, enseignée par Celui qui, *étant riche s'est fait pauvre pour nous* (2). Que ces grandes dames et certains beaux messieurs, plus ou moins contaminés de respect humain, lisent donc la vie du duc d'Alençon, fervent Tertiaire autant que vaillant soldat, mort il y a deux ans et, selon son désir, revêtu sur son lit de mort du grand habit franciscain (3).

Marie de Dufourcq ne connut pas les mesquineries de ces considérations humaines que tant d'autres ont la faiblesse d'écouter. Du reste, en cela, elle n'eut qu'à suivre les exemples de sa sœur aînée qui, elle aussi, ne crut pas s'abaisser en revêtant la bure de l'humble François d'Assise. Aujourd'hui, elle a la douleur de se voir précédée dans la mort par celle qu'elle avait précédée dans la vie ; malgré son grand âge, elle exerce encore avec un zèle inlassable les hautes fonctions de Supérieure que la Fraternité lui a confiées, il y a plus de cinquante ans.

Arthez n'eut longtemps qu'une vieille église, sommairement restaurée, après le passage des huguenots qui l'avaient ruinée en même temps que celle des moines Augustins dont plusieurs furent égorgés par eux.

Lorsque, après mille difficultés, l'église actuelle eut été bâtie, Marie de Dufourcq, de concert avec sa chère et vénérable sœur, se dévoua pour l'embellir. Ces deux saintes âmes donnèrent largement de leur fortune pour l'achat des autels, des linges sacrés, des ornements, en un mot de tout ce qui était nécessaire au culte divin. Dès cet instant, peut-on dire, la vie de Marie de Dufourcq s'écoula tout entière entre sa maison et

(2) II. Cor. VIII. 9.

(3) P. Robert Franz. — *Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon, Tertiaire de Saint François d'Assise, 1844-1910, d'après sa correspondance.* — Société Saint-Augustin, Desclée et Cie, Paris, 30, rue Saint-Sulpice.

la maison de Dieu ; comme celle des saints, *sa conversation était aux cieux*. Pendant plus de cinquante ans sa piété s'alimenta chaque matin au festin sacré de la Table Sainte, et chaque soir dans une fervente visite au Saint Sacrement. Le 22 septembre, elle accomplissait encore ce pieux pèlerinage à son église aimée : c'était le dernier. Trois jours après elle terminait celui que nous accomplissons vers l'éternelle patrie. Sa foi vive, sa tendre piété envers le Dieu caché de nos tabernacles lui méritent ces mots de l'építaphe que s'est donnée Louis Veillot : *J'ai cru, je vois*.

O. R.



Ce que l'on pense du T.-O.

Ravage de la mauvaise presse

Plus j'avance dans ma laborieuse carrière de curé et plus je suis convaincu que le MAL DE NOS PAROISSES, l'ivraie qui étouffe le bon grain à mesure que nous le semons, cancer qui ronge sourdement même nos bons fidèles, c'est la mauvaise presse. Nous nous appliquons chaque dimanche à faire des prênes instructifs. Elle, chaque matin, leur dit tout le contraire. Nous avons dépensé des ressources considérables pour créer et soutenir nos écoles libres. Mais en vain, puisque chaque soir, en sortant, les enfants trouvent sur la table de leurs parents, un journal qui dit le contraire jusque dans les faits divers tendancieux. Nous nous efforçons dans nos patronnages de pousser nos jeunes gens et nos jeunes filles à la piété. Vains efforts, si, dès le lendemain, ils sont battus en brèche par les livraisons, les chansons, les concerts et les théâtres obscènes et antireligieux. Enfin, nos fidèles font d'admirables sacrifices pour soutenir l'Eglise par le denier du culte. Mais en vain, si, de l'autre main, ils détruisent l'édifice, en fournissant à la mauvaise presse par leur quotidien, des armes pour les battre.

L'abbé SOULANGE BODIN.

Les Attributs de Saint Antoine

FIGURES FRANCISCAINES

(d'après le P. Lucien Roure)



ARMY les incertitudes dont la figure historique de notre Saint reste voilée, il est cependant quelques traits indiscutables.

L'un de ces traits est sa grande innocence d'âme. Faisant écho à son premier biographe, Jean Rigaud le loue d'avoir su " au milieu des attrait que le monde plaçait sous ses yeux, tenir en bride ses passions et mener une vie innocente, soucieux de plaire à Dieu seul." L'iconographie a exprimé ce thème par la branche de lis qu'elle a mise dans la main de Saint Antoine. Si l'on parcourt l'étude que M. de Mandach a consacrée aux représentations du saint, on voit que cet emblème aujourd'hui universel, ne s'est introduit que peu à peu. A l'origine, c'est le livre, puis le livre avec la flamme ou le cœur, qui distinguent les effigies de Saint Antoine. Jamais le lis ne lui est donné comme attribut avant 1450. Dans les peintures antérieures à cette date où on le rencontre, il est toujours possible de prouver qu'il a été ajouté plus tard. L'année 1450 est celle de la canonisation de Saint Bernardin de Sienna, autre Frère Mineur. Peut-être a-t-on voulu, par cet attribut, établir une distinction plus efficace entre le saint de Padoue et celui de Sienna, auquel on donne le *Chrisme* ou monogramme du Christ. C'est aussi de cette époque que date, avec l'ouvrage de Sicco Polentone (1433), un renouveau dans la dévotion envers Saint Antoine, et Polentone insiste sur l'innocence de vie d'Antoine. Il en dit l'austère conservation au milieu des sollicitations de la jeunesse ; dans le portrait final qu'il trace de son héros, il en proclame la merveilleuse intégrité : "*Quippe virgo uti natus, ita vita defunctus est* : Puisque vierge, ainsi qu'il était né, il quitta la vie."

Quoi qu'il en soit, c'est tout d'abord chez les artis-

tes du nord de l'Italie que le lis apparaît. L'emblème du lis pénètre en Ombrie à la fin du xve siècle, mais ne réussit pas à se substituer au cœur et à la flamme.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du siècle suivant, que la figuration du lis devient à peu près universelle. Avec elle, semble-t-il, la dévotion populaire se précisait en un point.

A l'idée d'innocence, l'art et la dévotion populaire associait peu à peu une autre idée, celle des privautés divines. Nous parlons du miracle de l'apparition de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus à Saint Antoine. Ce fait, absent des premières biographies du saint, ne nous est connu que par tradition. Il a été recueilli par le *Liber Miraculorum*, lequel a été écrit vers le dernier quart du xive siècle. Sur ce témoignage, il convient jusqu'à preuve du contraire de tenir plutôt pour la vérité du fait. Mais où s'est-il passé?... En somme, on n'est pas fixé. Est-ce à Châteauneuf-la-Forêt, près de Limoges, est-ce à Padoue?... Mais l'art s'est emparé de ce thème. Il est possible d'en citer une représentation datée de 1496, et due au pinceau de Lorenzo II. Il faut cependant aller jusqu'au xvii^e siècle, pour trouver l'Enfant Jésus devenu comme un *attribut* de Saint Antoine. De nos jours il en est presque inséparable... Dans le chef-d'œuvre fameux du baptistère de la cathédrale de Séville, Murillo a représenté Antoine dans sa cellule nue et sombre. L'Enfant Jésus descend vers lui, tout irradié d'une lumière céleste ; et il semble qu'à son tour Antoine monte, attiré par la vision divine : c'est une des toiles les plus dramatiquement saisissantes qu'ait produites l'art religieux.

Mais si pour réunir deux caractéristiques, les artistes modernes placent d'ordinaire le Divin Enfant sur un livre, il n'y a pas lieu de voir là une circonstance de l'apparition. Le livre rappelle seulement la science profonde de l'enseignement d'Antoine. Il est vrai que ce symbole est pour le grand nombre sans signification.

On a oublié qu'Antoine fut avant tout un prodigieux docteur des peuples et un théologien d'une profondeur et d'une sagacité remarquables. On ne voit en lui que le Thaumaturge, sans penser qu'il ne fut Thaumaturge que pour accréditer son enseignement, et attirer la confiance des populations qu'il devait arracher à la turpitude des vices. C'est pourtant lui que le Pape Grégoire IX, après l'avoir entendu, nomma l'*Arche du Nouveau Testament* ! Et même, ne diminue-t-on pas ce privilège de Thaumaturge jusqu'à ne voir en lui que le Saint qui fait retrouver les objets perdus... ?

C'est véritablement le mutiler ; ce n'est pas l'honorer comme le veut l'Eglise, que de ne pas le considérer sous son intégral aspect d'ange de pureté, d'homme de haute oraison et union à Dieu, et enfin de docteur et convertisseur d'âmes. Il le regardait avec plus d'ampleur et de largeur de vue, le poète inconnu qui chantait :

*Virtus vitæ, flos signorum,
Lux doctrinæ, vis verborum,
Laudis sunt præconium.*

“ L'exemple de ses vertus, la floraison de ses merveilles, la lumière de sa doctrine, la force de sa parole, à Antoine font une glorieuse auréole. ”

V.-M.



UNE grâce insigne ne peut être possédée dans la paix ; en tout temps s'élèvent contre elle des obstacles de plus d'une sorte. Plus l'homme est comblé de grâce, plus le démon l'attaque fortement ; et cependant l'homme ne doit pas pour cela cesser de correspondre à la grâce ; car plus le combat est pénible, plus la couronne sera brillante.

B. Égide d'Assise.



NECROLOGIE

Saint-Jacques-le-Mineur. — Messire Stanislas Moreau, prêtre, curé de Saint-Jacques-le-Mineur décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 janvier 1913, à l'âge de 59 ans, après 31 de sacerdoce.

Membre du Tiers-Ordre, il l'avait établi dans sa paroisse et lui était tout dévoué.

Nicolet. — M. Flavien Morin, en religion Fr. François, décédé le 18 mars, à l'âge de 84 ans et dix mois, tertiaire isolé, et père d'un religieux du Couvent de Montréal.

Le Val-d'Ajol France. — Mde Vve A. Daval, née M. Adeline Petitjean, en religion Sr Elisabeth, décédée en février, à l'âge de 80 ans, après plus de 30 ans de profession. Mère du T. R. P. Guy Daval, ministre de la Province d'Aquitaine.

Montréal. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Joseph Bolduc, en religion Sr Françoise de Chantal, décédée le 21 février, à l'âge de 61 ans, après 15 ans de profession.

— Mlle Honorine Méthot, en religion Sr Elisabeth, décédée le 17 février, à l'âge de 75 ans, après 24 ans de profession.

— Mlle Mélanie Lefebvre, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 1^{er} mars, après 13 ans de profession.

— Mde Olivier Filion, en religion Sr Marie de la Croix, décédée le 5 mars, chez les Petites Sœurs des Pauvres, après 30 ans de profession.

— Mde Frank Dowd.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Mlle Lydia Marcille, en religion Sr Marie du Calvaire, décédée en février, après 13 ans de profession.

— Mde François Saint Aubin, en religion Sr Eustache, décédée en février, après 28 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine, (Paroisse Saint-Paul.** Mde Vve Antoine Plante, née Hedwige Lavoie, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 27 novembre 1912, après 14 ans de profession.

— **Fraternité Sainte-Claire, Mile-End.** — Mde Vve Jos

Sauvé, née Louise Montpetit, en religion Sr Thérèse, décédée le 9 février à l'âge de 85 ans, après 13 ans de profession.

— **Fraternité Saint-François.** — M. Narcisse Desparrois, en religion Fr. François Solano, décédé le 10 mars, à l'âge de 81 ans, après 14 ans de profession.

— M. Albert Parent, décédé le 10 mars, à l'âge de 21 ans.

— M. Magloire Desparrois, en religion Fr. Paul, décédé le 17 mars, à l'âge de 64 ans, après 12 ans de profession.

— M. Véronneau, décédé le 5 mars.

— M^{de} Hormidas Laporte, née M. Gervais, tertiaire isolée, décédée le 29 mars, après 3 ans de profession.

Québec. — **Fraternité du Très Saint-Sacrement** — M. Jos Ouellette, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 21 mars, à l'âge de 67 ans, après 7 ans de profession.

— M. Ferdinand Golin, âgé de 60 ans, en religion Fr. Saint Etienne, décédé le 11 mars. Il a fait profession sur son lit de mort.

— **Saint-Jean-Baptiste.** — M. François Côté, en religion Fr. Boniface, décédé le 9 janvier, à l'âge de 65 ans et 6 mois, après quatre ans de profession.

Il laisse après lui le souvenir de l'homme laborieux et intègre, qui obtenait promptement l'estime de tous.

Dans une vie modeste et digne, M. Côté sut faire le bien autour de lui. Bien des pauvres ont reçu ses aumônes discrètes, et bien des œuvres ont profité de sa générosité.

C'était un chrétien modèle, profondément attaché à son Eglise et au Tiers Ordre de Saint François.

Employé à la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, durant trente-cinq ans, il a passé plusieurs années en qualité de compteur en chef de cette banque à la Haute-Ville, et était à sa retraite depuis bientôt cinq ans.

Sorel. — M^{de} Louis Beauchemin, née Adéline Bellefeuille, en religion Sr Louis de France, décédée le 18 décembre 1912, à l'âge de 83 ans, après 6 ans de profession.

— M^{de} Joseph Lefebvre, née Rosalie Levesque, en religion Sr Elisabeth, décédée le 23 février 1913, à l'âge de 78 ans, après 13 ans de profession.

— M^{de} L. H. Paquin, née Eugénie Paulet, en religion Sr Herménégilde, décédée le 23 février 1913, à l'âge de 53 ans Novice.

— M^{de} Pierre Cartier, née Céline Proulx, en religion Sr

Pierre-George, décédée le 24 mars 1913, après 12 ans de profession.

— Mde Eléonore Cantara, en religion Sr Marie, décédée le 29 mars, à l'âge de 85 ans, après 17 ans de profession.

Les Trois-Rivières, Sainte-Elisabeth. — Mde Jos. Bernaquez, née Marie-Anne Flageolle, en religion Sr Marguerite, décédée le 15 janvier, à l'âge de 66 ans, après 36 ans de profession.

— Mde Evangéliste Saint-Pierre, née Ph. Duhaime, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 6 février, à l'âge de 66 ans, après 17 ans de profession.

Fraternité de l'Immaculée-Conception. — Mde Honoré Lord, née Olive Bellefeuille, en religion Sr Elisabeth, décédée le 24 septembre 1912, à l'âge de 68 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Alexandre Ross, née Azarie Pronovost, en religion Sr Alexandre, décédée le 15 octobre 1912, à l'âge de 57 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Jean Cloutier, née Alphée Blais, en religion Sr Jean, décédée le 19 février 1913, à l'âge de 70 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Joseph Marcouiller, née Mathilde Limoges, en religion Sr Mathilde, décédée le 2 mars 1913, à l'âge de 73 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Léocadie Moreau, fille de Pierre, en religion Sr Benoît, décédée le 9 mars 1913, à l'âge de 84 ans, après 36 ans de profession.

— Mde Hubert Bolduc, née Délia Dupont, en religion Sr Marie, décédée le 15 mars 1913, à l'âge de 71 ans, après 23 ans de profession.

Mlle Sophie Dostaler, fille de Olivier, en religion Sr Marie, décédée le 28 mars 1913, à l'âge de 62 ans, après 31 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mlle Angéline Turgeon, en religion Sr Elisabeth, décédée le 18 mars, à l'âge de 76 ans après 25 ans de profession.

— Mde Thomas Vien, Vve de F. Parent, née A. Dion, en religion Sr. Elisabeth, décédée le 8 février, à l'âge de 31 ans après 7 ans de profession. Organiste de la Fraternité, elle

rendu généreusement beaucoup de services.

Saint-Jean. — Mde Narcisse Bélanger, en religion Sr Philomène, décédée en décembre 1912, après 8 ans de profession.

— Mde Bruno Gosselin, en religion Sr Elisabeth, décédée en janvier, après 7 ans de profession.

— Mde Jos Boucher, en religion Sr Sainte Anne, décédée en janvier, après 3 ans de profession.

— M. Jean Bourguignon, en religion Fr. Amédée, décédé le 15 mars à Montréal, après 36 ans de profession. Fondateur de la Fraternité de Saint-Jean.

— M. Jos. Roy, en religion Fr Joseph, décédé le 19 mars, à l'âge de 66 ans, après 19 ans de profession.

Saint-Paul. Ile-aux-Noix. — M. G. N. Gosselin, en religion Fr. Jean de la Croix, décédé le 23 mars, à l'âge de 59 ans, après 5 ans de profession.

Montmagny. — M. Eugène J. Lépine, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 25 septembre, à l'âge de 64 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Marius Normand, née Elmina Corriveau, novice, décédée le 19 janvier 1913, à l'âge de 22 ans.

— Mlle Madeleine Dubois, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 29 janvier 1913, à l'âge de 98 ans, après 2 ans 10 mois de profession.

— **Sainte-Anne des Plaines.** — Mde Will. Gauthier, en religion Sr Humiliane, décédée le 22 décembre 1912, à l'âge de 64 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Angèle de Laval. — Mde Vve Louis Roberge, née Adélaïde Richard, en religion Sr Elisabeth de Portugal, décédée le 2 mars, à l'âge de 85 ans, après 31 ans de profession.

Sainte-Ursule. — Mde Irénée Bellemare, née Angéline Doyon, en religion Sr du Sacré-Cœur, décédée le 7 mars, après 10 ans de profession.

Saint-Ubald. — Mde Vve Athanase Junneau, née Arthémise Desroches, en religion Sr Cunégonde, décédée le 1^{er} avril, à l'âge de 80 ans, après 22 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde J. B. Bédard, en religion Sr Saint Louis, décédée le 24 février, après 26 ans de profession.

— Mde Louis Gladu, décédée le 25 janvier, à l'âge de 85 ans, après plusieurs années de profession.

— M. Dom. Lapierre, en religion Sr François d'Assise, décédée le 15 mars, après 5 ans de profession.

— M^{me} Mégantic. — Mde Théophile Lemieux, en religion Sr Adèle, décédée en janvier, après 5 ans de profession.

— Mde France Therrien, en religion Sr Agathe, décédée en décembre 1512, après 7 ans de profession.

— M^{de} Henri Louis Dussault, en religion Sr Alice, décédée le 14 février, à l'âge de 23 ans, après 1 an $\frac{1}{2}$ de noviciat.

— Mde Jos. Bédard, en religion Sr Agnès, décédée le 15 février, après 1 an $\frac{1}{2}$ de noviciat. Professe au lit de mort.

ETAT-UNIS

Southbridge Mass. — Mde Victor Rochon, en religion Sr François, décédée le 26 février, après 1 an de profession.

Worcester. Mass. — Mde Antoine Archambeault, en religion Sr Antoine, décédée le 19 mars, à l'âge de 65 ans, après 4 ans de profession.

New-Bedford. Mass. M. et Mde Alexis Gagnon.

Fall-River. — Fraternité Sainte-Elisabeth. **N.-D. de Lourdes.** — Mde Ulric Beauchemin, née Mélina Fontaine, en religion Sr Alphonse de Liguori, le 25 novembre 1912, âgée de 49 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Phidien Ross, née Delphine Ouellette, en religion Sr Sainte Delphine, âgée de 58 ans, après 22 ans de profession.

— Mde Olivier Michaud, en religion Sr Sainte Julienne, décédée le 12 février, âgée de 78 ans, après 22 ans de profession.

— Mde Urbain Labarre, née Hélène Croteau, en religion Sr Saint Urbain, décédée le 21 février, âgée de 76 ans, après 22 ans de profession.

— Mde Gilbert Thibault, née Céline Blanchet, en religion Sr Saint Louis, décédée le 13 mars, à l'âge de 82 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Jos. Thomas Lacasse, de Sainte-Anne des Plaines, en religion Sr Françoise Romaine, décédée le 18 mars, à l'âge de 79 ans, après 8 ans de profession.

Fitchburg. Mass. — Mlle Odile Dubé, en religion Sr Philomène, décédée le 13 mars, à l'âge de 40 ans, après 6 ans de profession.

R. I. P.

Faveurs diverses

Remerciements :

AU SACRÉ CŒUR : par l'intercession de N. D. DU SAINT ROSAIRE et du BON FRÈRE DIDACE : pour grande faveur obtenue. De B. W., Québec. — Au même par l'intercession de SAINT ANTOINE : pour grâce. Tertiaire. **Montréal.**

A LA SAINTE VIERGE, SAINT FRANÇOIS ET SAINT GÉRARD : Faveur. De A. D., Sainte-Cécile.

A SAINT-BENOIT : Opération évitée. M. L., tertiaire abonnée, Belœil.

A SAINTE ROSE DE VITERBE : Faveur à une jeune fille à qui je m'intéresse. De T., Montréal.

A SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE : Emploi trouvé. Abonnée, Montréal.

A SAINT ANTOINE ET SAINT GÉRARD : Plusieurs faveurs. M. J. C., tertiaire, Montréal.

A SAINT FRANÇOIS : Faveur. De S. G., Québec.

A SAINT FRANÇOIS ET AU BON FRÈRE DIDACE : Faveurs. Tertiaire. **Montréal.**

A SAINT ANTOINE : Mille remerciements pour diverses grâce. R. S., **Montréal.**

AU BON FRÈRE DIDACE : Faveurs nombreuses. A. S., Montréal. — Autre. A. G., Les Trois-Rivières.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 44. — Grâces d'état, 29. — Grâces spirituelles, 36. — Grâces temporelles, 58. — Premières communions, 12. — Vocations, 18. — Positions, 47. — Enfants, 32. — Jeunes gens, 19. — Jeunes filles, 62. — Mariages, 15. — Familles, 31. — Pécheurs, 40. — Ivrognes, 25. — Malades, 77. — Défunts, 23. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINÉ

G'anes Monastiques : A travers une longue vie ou la T. R. M. Claire-Isabelle de Saint François, abbesse de l'Ordre de Sainte Claire (1828-1910) par une Pauvre Clarisse. DESCLÉE, DE BROUWER & CIE, Lille, éditeurs. Un beau vol. in-4^o illustré, de XVI-677 pages. \$ Prix : 2.50.

S'adresser au Monastère des Clarisses, 125, rue de Nimy, Mons, Belgique.

Ce livre est l'histoire d'une longue et pleine vie, celle de la Mère Claire-Isabelle, qui, née à Tournon en 1823, entrée chez les Clarisses de Romans en 1821, fut la fondatrice des monastères de Grenoble en 1878, de Bordeaux-Talence en 1890, puis de Mons, en 1901, à l'occasion de la persécution française. Ici et là, l'esprit de pénitence et d'oraison, d'abandon à Dieu et de mépris de soi, de dévouement à ses filles et de zèle des âmes, ont brillé d'un éclat particulier en sa personne. De plus le livre est écrit par « la Pauvre Clarisse » à qui nous devons « Fleur du Cloître » et « Vie Brisée », et qui après avoir été le témoin de la vie qu'elle raconte, — et son appui, et son conseil... — a eu l'honneur de succéder à la Mère Claire-Isabelle à la tête de sa fervente communauté. C'est dire l'intérêt de l'ouvrage et le parfum d'édification qui s'en dégage.

V.-M.

La parfaite Tertiaire. Recueil de Conférences pour l'année du noviciat, par **Une Tertiaire**, Maîtresse des Novices. Huitième édition. Couvin, Belgique. **ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS.** Un vol. in-12 de XVI-582 pages. Prix : 1 fr. 50.

La réputation de cet excellent opuscule est établie. Il faut remercier les éditeurs de la « Nouvelle Bibliothèque Franciscaine » de nous en présenter une nouvelle et si gracieuse réédition. Ce petit livre devrait être entre les mains non seulement de toutes les maîtresses de novices, mais de toutes les tertiaires désireuses de connaître leur Règle pieux que par leur Manuel, forcément un peu court. Il est aussi pratique, aussi pieux et avenant qu'il se peut faire.

V.-M.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— **Louis Hébert**, premier colon du Canada, par **Madame Laure Conan**, une plaquette de 40 pages, format in-80. Québec, Imprimerie de l'Événement 1913.

Le beau et patriotique talent de Madame L. Conan glorifie dans cette modeste et pourtant digne brochure, celui que Madeleine disait, un jour, avoir fait le plus grand geste de toute l'histoire canadienne, Louis Hébert, le premier colon de Québec. L'intérêt du sujet, comme aussi le talent de l'auteur, méritent à cette biographie d'entrer dans toutes les maisons où l'honneur de la race est conservé. En échange, elle apportera les leçons d'énergie et de constance, si nécessaires à notre époque. V.-M.

— **Saint Germain l'Auxerrois**, par le **R. P. Germain Marie Des Noyers**, O. F. M. Un volume grand in-8° de 190 pages. Prix : \$0.60.

— **Le Bon Frère Didace, récollet**, par le **R. P. Odoric-M Jouve**, O. F. M. un beau volume in-12 de 350 pages, bien illustré de 18 gravures hors texte et 8 dans le texte, Montréal, 1911. Prix : \$0.60.

— **Saint Pascal Baylon**, franciscain, patron des congrès et des œuvres eucharistiques, par le **R. P. Marie Mansuy**, O. F. M. 150 pp. Prix : \$ 0.25.

— **Les deux Lis**. Manuel de dévotion à Saint Antoine et à Sainte Marguerite de Cortone. Prix : \$0.15.

— **Le Ciel, séjour des Elus**, par le **R. P. Frédéric** de Ghyselde, franciscain. Un beau volume de 400 pages in 4° Prix : \$0.60.

— **Les Soliloques du Bienheureux Père Paul de Sainte Madeleine**, martyr anglais de l'Ordre des Mineurs, adapté du latin en français par un religieux du même ordre. Un élégant petit in-16 de xvi-200 pp. Prix : \$0.25.

— **Le Tiers-Ordre de Saint François**, Pourquoi y entrer : pourquoi n'y entre-t-on pas ; par le **P. Raphaël Deguil**, O. F. M. — ou exposition des avantages du Tiers-Ordre, et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants. Prix : \$0.10.

— **Manuel du Prêtre tertiaire et du Prêtre Directeur**, par le **R. P. Edouard**, O. F. M. grand in 8° de 400 pp. — Prix : \$0.60.

— **Le Code Franciscain**. Aperçus sur la Règle du Tiers-Ordre par le **R. P. Calixte Albert**, O. F. M. grand in 8° de 270 pp. — Prix : \$0.50.

— **Directoire spirituel du Tiers-Ordre** par le **R. P. Eugène d'Oisy**, O. M. C. in-16, 500 pp. — Prix : \$0.40.

Et généralement tous les ouvrages utiles aux tertiaires : manuels, cantiques, offices de la Sainte Vierge. etc... Se trouvent à la MAISON SAINTE-ELISABETH, 29, Ave. Seymour, Montréal.

— **Deux Martyrs Franciscains**. Le **R. P. Théodoric Balat** et le **Fr. André Bauer**, par **M. Léon de Kerval**. Prix : \$0. 60.

AUTRES NOTICES :

Dieu et les âmes, par l'abbé Louis-Leopold DELEUZE, curé de Vendargues (Hérault). 1 vol. in-8° de 200 pages, en vente à la maison Percepied, place N.-D. des Victoires, Paris. Prix : 1 fr.

Ce livre est un recueil d'articles parus durant quelques années, et que les personnes qui les avaient goûtés ont désiré posséder en volume. L'auteur a consenti à ce désir dans le but d'atteindre plus d'âmes et de faire plus de bien.

Une belle flamme apostolique court à travers toutes les pages de ce beau livre.

Victime pour Dieu et pour la France. Vie du R. P. Michel Fabre, O. F. M. Aumônier Militaire au Maroc, 1912, par le R. P. Marie-Lucien Dané, O. F. M. Préface de M. le Comte A. de Mun, de l'Académie française. — Beau volume in-8, 298 pages, richement orné de dessins, avec près de 70 gravures, et deux portraits hors texte. Prix : \$1.00

— **Le Lis fleuri**. Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le R. P. Ange-Marie Hiral. 1907; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité; \$1.25 la douzaine.

LA FRANCE FRANCISCANE. Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature relatifs aux Ordres de Saint François en France, du XIII^e au XIX^e siècle. René GIARD, Archiviste paléographe, éditeur. LILLE. (France.) Chaque année un volume in-8° est envoyé aux souscripteurs. La cotisation annuelle est de 5 francs.

FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, with illustration, (9th year). THE FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, official organ of the Third Order and Pious Union is published monthly at the Franciscan Friary, 964 Dorchester St., West, Montreal, to which address please mail editorial correspondence, news and books.

Yearly Subscription: 50 cts. — By Post: 60 cts.

LA TEMPÉRANCE, Bulletin Mensuel de 32 pages, publié par les Missionnaires de la Tempérance (RR. PP. Franciscains); tirage à 30,000.

Direction: Montréal, 964 rue Dorchester-Ouest.

Abonnement annuel payable à M. L. Desmarais, 19, Notre-Dame Ouest, Montréal. 0.25 centins. Port en plus.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ÉTUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCÉ. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et États-Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL de théologie et de droit canonique. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — Rédaction et administration : Lethiel leux, 22 rue Cassette, Paris (VI).

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris. chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.